Image not found or type unknown

Demande de conges refusee

Par **Pauline.Brosse**, le **25/03/2024** à **16:27**

Bonjour,

Je suis actuellement en rupture conventionnelle. Le delai de rétractation de 15 jours est terminée. Nous sommes en attente de l'homologation de la convention par l'inspection du travail.

Mon employeur a refusé ma demande de congés pour me rendre à un enterrement de vie de jeune fille alors que je suis la témoin de la mariée.

Puis je me mettre en arrêt maladie sans qu'il y ait de conséquences sur l'homologation de la convention et sur mes allocations chômage à venir?

Merci

Par **Pauline.Brosse**, le **25/03/2024** à **18:10**

Qu’est ce que vous me suggérez ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés